



HAL
open science

L'écriture dans la société gallo-romaine : éléments d'une réflexion collective (introduction)

Michel Feugère, Pierre-Yves Lambert

► To cite this version:

Michel Feugère, Pierre-Yves Lambert. L'écriture dans la société gallo-romaine : éléments d'une réflexion collective (introduction). Gallia - Archéologie de la France antique, 2004, L'écriture dans la société gallo-romaine, 61, pp.3-6. 10.3406/galia.2004.3183 . hal-01910877

HAL Id: hal-01910877

<https://hal.science/hal-01910877>

Submitted on 29 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

L'ÉCRITURE DANS LA SOCIÉTÉ GALLO-ROMAINE

Éléments d'une réflexion collective

Michel FEUGÈRE et Pierre-Yves LAMBERT

Le projet qui aboutit aujourd'hui à ce dossier s'est imposé aux coordonnateurs comme le prolongement logique d'une triple démarche : d'une part, les progrès récents d'une épigraphie qui prend désormais en compte non seulement les textes publics, les plus facilement accessibles, mais aussi la documentation plus modeste des graffites et autres inscriptions liés soit à la vie économique, soit à la sphère privée ; parallèlement, l'intérêt accru des archéologues pour les indices, souvent discrets eux aussi, d'un usage de l'écriture qui transforme en profondeur les sociétés étudiées ; enfin, le renouvellement d'une recherche plus générale sur l'histoire de l'écriture, qui débouche sur une mise en perspective de la relation, pour nous fondamentale, d'une société donnée à l'écrit.

L'épigraphie latine, traditionnellement, se consacrait surtout aux inscriptions lapidaires ou aux inscriptions sur tables de bronze : supports nobles, coûteux, à la mesure des textes transmis, qui sont souvent des documents d'histoire — qu'il s'agisse de pièces émanant de l'autorité administrative romaine, ou de documents privés, fondations, dédicaces religieuses ou épitaphes appartenant à des familles riches. Bien des recueils épigraphiques excluaient purement et simplement les graffites, ou les estampilles, jugés sans intérêt. Le graffite passait pour un griffonnage, un brouillon, un essai de plume peu soigné. De plus, les graffites étaient considérés comme ayant généralement un contenu très anecdotique et de peu d'importance pour l'historien. Fort heureusement, il est apparu une nouvelle épigraphie où l'*instrumentum* figure dignement. Après le volume XIII du *Corpus Inscriptionum Latinarum* (CIL), les recueils des *Inscriptions latines d'Aquitaine* (ILA) et, surtout, les volumes des *Roman Inscriptions of Britain* (RIB) ont fait une large place aux graffites sur l'*instrumentum*. Il est significatif que plusieurs volumes récents de l'École française de Rome soient consacrés aux marques de production. Tout cela peut être mis en relation avec l'apparition d'un nouvel intérêt pour l'histoire économique de l'Empire romain et pour l'étude de certains aspects de l'histoire sociale et culturelle, notamment le besoin de préciser le degré d'alphabétisation selon les époques et les régions. En effet, depuis 1990, et en réaction à une étude de W. V. Harris sur l'alphabétisation (Harris, 1989), plusieurs colloques internationaux, plusieurs ouvrages collectifs, plusieurs expositions (Pécs, Aquilée) ont été consacrés au thème de l'écriture en relation avec la production et la distribution.

Parallèlement, les archéologues sont aujourd'hui plus conscients que jamais de l'importance des traces d'écriture, si modestes soient-elles. L'écriture n'a pas toujours été prise en

compte comme elle l'aurait dû. Par exemple, la mode des analyses purement typologiques a pu conduire certains céramologues, autrefois, à s'en tenir à des classements purement formels, excluant même la mention de la présence d'estampilles. D'un autre côté, les progrès de la céramologie gallo-romaine (réalisés certainement grâce aux analyses typologiques) sont tels que seul un céramologue patenté peut aujourd'hui étudier les estampilles de potiers de façon adéquate, c'est-à-dire en relation avec le support et le contexte archéologique. Ainsi, avec l'avènement de spécialisations archéologiques très poussées, on prend le risque d'un cloisonnement de plus en plus grand entre les spécialistes, et d'un éloignement à l'égard de disciplines traditionnelles, telles que l'épigraphie, la linguistique latine ou l'histoire ancienne. Nous savons à présent que l'étude des inscriptions sur l'*instrumentum* ne peut être réalisée que dans un esprit de collaboration interdisciplinaire, soit par les archéologues spécialistes des supports, mais aussi quelque peu rompus à l'épigraphie, soit par des épigraphistes prêts à s'investir dans l'étude approfondie de l'*instrumentum*. Autrement dit, tout comme Platon attendait des rois-philosophes, ou des philosophes-rois, nous attendons des archéologues qui soient aussi épigraphistes, ou des épigraphistes qui soient aussi archéologues.

Si partielle que soit l'information apportée par les fouilles archéologiques, elle fournit néanmoins un échantillon d'épigraphie qui est toujours significatif : parmi les traces de la vie humaine, les traces écrites sont celles qui nous parlent directement ; chacune d'entre elles révèle une certaine culture (dans la forme de langue, dans la forme d'écriture, dans la fonction donnée à l'écriture) et nous livre aussi un message singulier dans lequel nous pouvons reconnaître l'image de nos semblables. Enfin, il faut savoir apprécier à sa juste valeur l'inscription ou le graffite qui surgit dans une fouille archéologique, au milieu d'un contexte daté : c'est pour l'histoire de l'écriture une précieuse source d'informations.

La Gaule découvre l'écriture, semble-t-il, au VI^e s. av. J.-C. À cette époque, Étrusques, Grecs et Ibères se mêlent aux indigènes le long du littoral méditerranéen. C'est donc à travers deux des systèmes adoptés par les écritures anciennes, l'un semi-syllabique (ibère) et les deux autres alphabétiques (grec et étrusque), que les Gaulois vont, presque simultanément, découvrir ce nouveau mode d'appréhension du monde. Les graffites utilisant l'alphabet étrusque sont trop rares en Gaule transalpine pour que l'on hésite à les attribuer à des Étrusques venus commercer dans les ports du littoral : leur diffusion confirme cette analyse et, à part la curiosité de

certaines légendes de monnaies rhodaniennes, il ne semble pas que des Gaulois transalpins l'aient jamais utilisé sur leur sol.

Très vite, au ^v^e s. av. J.-C., le commerce étrusque cède la place aux Grecs, bien implantés à Marseille et sur la côte (Agde et *Olbia*). Ce sont donc eux qui, pendant six siècles, vont utiliser sur le sol gaulois et, progressivement, faire apprendre aux autochtones ces signes dont le récepteur peut comprendre la signification à distance. L'alphabet ibérique, quant à lui, n'a jamais été employé en Gaule que pour noter la langue ibérique, aux consonances de laquelle il est probablement adapté.

Le rôle essentiel dans l'apprentissage de l'écriture en Gaule revient donc aux Grecs, et en particulier aux Marseillais. Le moins que l'on puisse dire, c'est que cet apprentissage est long, sélectif et ne se généralise, finalement, qu'avec la romanisation du ⁱ^{er} s. av. J.-C. Pour expliquer un si long processus, il faut se demander qui écrit, et pourquoi ? Comment s'effectue, dans le détail, l'alphabetisation de la Gaule ? Quels sont les acteurs de cet apprentissage, leur milieu social, leur activité ? Comment évoluent selon la région, le milieu et le fil du temps, l'alphabetisation et l'illettrisme ? Telles sont les questions que nous avons posées aux auteurs sollicités pour ce dossier.

La démarche est encore si peu naturelle que chacun de nous, archéologue, épigraphiste, historien, doit sortir un peu de sa pratique pour esquisser une réponse. Les études d'épigraphie ont du mal à dépasser le sens premier des messages qu'elles déchiffrent : elles en tirent éventuellement des informations grammaticales ou historiques, mais il leur est difficile d'extrapoler à partir d'un seul document vers les questions plus générales soulevées par la seule présence *hic et nunc* de l'écriture, dans une situation socio-économique donnée. Un premier éclairage peut venir du dialogue, trop longtemps négligé, entre les spécialistes des disciplines évoquées ci-dessus. Mais pour apprécier les étapes du processus d'alphabetisation dans les sociétés anciennes, et surtout ses conséquences dans les divers domaines de la vie économique et intellectuelle, il faut l'aide du sociologue, de l'anthropologue, sans jamais oublier la spécificité de la barrière qui nous sépare de notre objet d'étude, le temps.

Le débat sur l'alphabetisation de la société romaine a parfois été prisonnier d'une approche purement numérique (Harris, 1989), comme si l'on pouvait réellement supposer un taux d'alphabetisation de la population à partir du nombre d'inscriptions conservées. En fait, nous ignorons à peu près tout du taux de disparition des documents écrits : il devait y avoir des papyri en Gaule, comme il y avait des tablettes de bois et de cire, mais les premiers ont tous disparu, les seconds n'ont que rarement survécu, et cela généralement dans un état qui interdit de retrouver davantage que des traces d'écriture. Ainsi, le temps a supprimé deux types de supports utilisés couramment pour l'écriture dans ses emplois quotidiens et individuels. Que dire des affichages peints, des écrits sur tissu de lin ou sur feuille de bois ? Comme le montreront les contributions, nous savons que l'écriture était employée par les artisans gallo-romains lorsqu'ils ont écrit sur leurs propres produits : on verra leurs inscriptions sur tuiles, quand ils sont tuiliers, sur poterie, lorsqu'ils sont potiers. De même les bronziers estampillaient leurs produits (les fibules, les vases), et les tonneliers signaient les douves de tonneaux qu'ils avaient produites ; il nous reste

des instruments métalliques qui servaient à la signature des boulangers. Ainsi répandue dans différents métiers, l'écriture paraît avoir été largement diffusée dans un milieu certainement modeste, mais de statut social varié. L'alphabetisation paraît donc revêtir différentes formes et différents degrés selon les circonstances.

Pour construire le sommaire du dossier, l'accent a donc été mis sur la présence de l'écriture dans la vie quotidienne et son usage dans l'activité économique : d'où la place prépondérante de l'*instrumentum* et des documents en cursive. Ce sera bien sûr l'occasion de publier ou signaler des inédits, ou de constituer des éléments de corpus, compte tenu de l'état très incomplet du *CIL*, XII et XIII pour ce qui touche à l'*instrumentum*, et du caractère très dépassé de certains recueils onomastiques comme ceux d'Alfred Holder (1896-1907) ; mais l'objet principal est d'arriver à des conclusions générales utiles aux archéologues et aux historiens.

Les articles de ce dossier pourraient donc être présentés comme des contributions à ce dialogue. L'archéologie nous parle avant toute chose des instruments de l'écriture, dont la découverte permet de dire que l'on pouvait écrire, et donc sans doute lire, sur un site donné, à une époque précise : information essentielle, en particulier quand les usages funéraires nous livrent à travers le mobilier déposé dans la tombe une image sociale du défunt. Les graffites, du moins ceux que l'on retrouve le plus fréquemment, sur céramique, consistent généralement en marques de propriété, mais comprennent aussi quelques autres types d'inscriptions, dont de rares abécédaires ; ces documents nous révèlent à partir de quand et comment les Gaulois ont appris à écrire. Les inscriptions sur des produits commercialisés, comme les amphores, permettent d'aller plus loin dans l'utilisation de l'écrit : à travers la chaîne de production, d'expédition et de vente, c'est tout un peuple d'artisans, de marchands et de consommateurs qui pratique, par l'écriture ou la lecture, les indications de contenu ou de qualité, souvent abrégées. Qu'ils soient producteurs, distributeurs ou consommateurs, ils font déjà de l'écriture un instrument de stockage, de contrôle (provenance, qualité, quantité) et de diffusion.

La tradition remonte certainement jusqu'à l'époque de l'indépendance. Rappelons que par deux fois, les graveurs des inscriptions gauloises ont signé leur ouvrage en utilisant l'alphabet grec : une fois en gaulois (à Saint-Germain-Source-Seine, avec la signature Δαγολιτος αυουωτ « Dagolitus a fait ») et une fois en grec (à Genouilly, avec la signature Ανεουνοσ εποει). Comment se fait-il que dans deux inscriptions où le gaulois s'écrit en lettres latines, le graveur préfère employer l'alphabet grec pour signer ? Cela ne peut s'expliquer que par la force des traditions ; le graveur a été formé à employer les lettres grecques, et si la clientèle préfère l'alphabet romain, parce que la mode a changé, l'artisan, lui, reste fidèle au modèle qui lui a été enseigné.

Le monde des potiers fait du reste un usage souvent abondant, mais contrasté, de l'écriture : du sud au nord, la comparaison entre La Graufesenque, Lezoux et les ateliers de céramique gallo-belge apporte toute une série de nuances dans la maîtrise de l'écriture par les différentes classes de potiers en Gaule romaine ; d'autres distinctions doivent être soulignées entre les productions de vaisselle fine et les terres cuites archi-

tecturales. Par ailleurs, il ne faut pas négliger toute l'emprise de multiples documents écrits, regroupés sous le terme commode d'*instrumentum*, dans la vie quotidienne. Enfin, nous avons souhaité ouvrir le champ géographique, quand c'était nécessaire, à la comparaison avec d'autres provinces, en particulier la Bretagne où l'humidité de certains contextes archéologiques a permis des découvertes spectaculaires.

Dans la civilisation romaine, on tenait en haute estime la connaissance de l'écriture, et plus encore la dextérité des scribes professionnels. Rappelons l'éloge du *puer Xantiae* (est-ce un esclave ?) à Cologne (*CIL*, XIII, 8355) : « Déjà expert en abréviations, il pouvait noter d'un stylet agile autant de lettres et de mots qu'une langue peut en débiter dans sa vitesse de croisière, et personne ne l'aurait pris de vitesse à la lecture ». On a donc développé un système proche de la sténographie (les notaires en garderont l'héritage, dans ce qu'on appelle les « notes tironiennes »). Mais nous avons voulu consacrer ce dossier aux utilisateurs les plus modestes de l'écriture : les artisans, qui sans être des professionnels de l'écriture, en font néanmoins un usage quotidien, semble-t-il.

Écriture éminemment adaptable, et adaptée aux différents types de supports où nous la trouvons, l'écriture cursive est omniprésente sur l'*instrumentum*. Mais, tout comme il n'y a rien de commun entre les capitales d'un abécédaire maladroit tracé sur les murs par les enfants d'âge scolaire et celles d'une inscription officielle financée par les pouvoirs publics, de même la cursive répond à différents usages et se manifeste de façon plus ou moins savante, selon qu'il s'agit d'un graffiti de potier ou d'un écrit notarié. Dans tous les cas, il convient de retenir que la cursive n'est pas seulement une simplification ou même un abâtardissement de la série capitale : c'est en fait l'écriture individuelle, privée, telle qu'elle s'est naturellement développée (et simplifiée) en fonction des instruments utilisés. Il est particulièrement important de souligner que l'accès à une cursive est le signe d'une réelle maîtrise personnelle de l'écriture. Quiconque ne sait écrire qu'en capitales peut être considéré comme un demi-illettré : une personne qui en fait n'a pas l'habitude d'écrire. Bien entendu, nous sommes confrontés à des mélanges de formes capitales et de formes cursives qui pourraient bien représenter les différents stades entre illettrisme et maîtrise complète de l'écriture. On verra que la cursive des artisans peut revêtir des formes diverses correspondant à une compétence variable dans l'art d'écrire.

La documentation que livre l'archéologie est toujours partielle : nous devons nous garder de l'oublier. Aussi vaut-il mieux laisser aux historiens le soin de comparer d'autres pays ou d'autres cultures sous l'angle de l'alphabétisation. On doit d'abord souligner que plusieurs directions de recherche n'ont pas pu être développées ici, faute de place ou faute de temps.

Dans notre dossier centré sur l'écriture des métiers artisanaux, nous avons renoncé à traiter des métiers de l'écriture, depuis l'écrivain jusqu'au tabellion-comptable (*tab[ul]arius*), de l'éditeur-libraire (*bibliopola*) jusqu'au scribe (*librarius, scriba*), du papetier (*chartarius*) au producteur de style (*graphiarius*) ou d'étui (*scrinariarius*), du dessinateur d'inscriptions (*ordinator*) au graveur. Beaucoup sont connus par la littérature latine, ou par l'épigraphie funéraire, parfois associée à des représentations

figurées. Un autre dossier serait nécessaire pour exposer convenablement cette question.

Le système de la diffusion du livre est assez bien connu : l'écrivain (*auctor*) vend son manuscrit autographe (*archetypa*) à un éditeur-libraire (*bibliopola*), qui le fait copier par ses esclaves scribes (*librarii*). L'archétype est le plus souvent un rouleau de papyrus, les copies commercialisées peuvent être des *libri*, des livres formés de plusieurs cahiers de papyrus, dont les pages ont été rognées à la pierre ponce, et qui sont couverts d'un parchemin (*membrana*), avec inscription du titre en rouge sur le dos de la reliure.

Le métier de notaire, si bien décrit par J. Andreau (1974), et celui de comptable-archiviste utilisaient plutôt les tablettes de bois et de cire, à deux ou trois volets, avec un système permettant de protéger les sceaux ; des rubriques extérieures à la tablette permettaient leur identification et leur archivage. Les tablettes servaient principalement pour la correspondance privée, l'archivage des contrats, des actes sous seing privé, de la comptabilité publique et des actes d'état civil. S'apparentant aux actes publics, les diplômes militaires, gravés sur bronze, affirmaient les droits acquis par les vétérans au moment où ils quittaient l'armée pour s'installer dans la vie civile.

Dans l'emploi quotidien, on devait se partager entre le parchemin, le papyrus et les tablettes selon les circonstances, les goûts, et peut-être l'époque. Quintilien raconte, par exemple, que les vieilles personnes préfèrent écrire sur le parchemin que sur les tablettes, parce qu'ils ne sont pas pressés (*Institution oratoire*, X, 3, 31)..., et pourtant il leur est plus difficile de se corriger ! Tandis que, sur tablette, il suffit de passer le gros bout du style sur la cire, pour effacer l'encre des papyri et parchemins, il faut employer l'éponge punique (si l'encre est encore humide ?), ou bien gratter avec la pierre ponce.

Enfin, les inscriptions sur pierre, publiques ou privées, comportaient généralement un caractère de permanence et de prestige. Privées, elles sont funéraires ou votives. Publiques, elles enregistrent des actes de fondation. Dans bien des régions de l'Empire romain, nous ne retenons que les inscriptions gravées sur pierre ou sur bronze, en écriture capitale : l'épigraphie a eu tendance à ne s'intéresser qu'à ce type d'inscriptions, mais cela ne constituait que la frange la plus prestigieuse, et la plus durable, des documents écrits.

La question de l'écriture dans la maison n'a pu être traitée. Depuis le *Cave Canem* jusqu'au *titulus* interdisant aux esclaves de sortir (Pétrone, *Satiricon*, § 28), le visiteur d'une grande maison avait certainement l'occasion de lire plusieurs avertissements ou inscriptions, soit sur le mobilier (les vases décorés de devises), soit sur les peintures murales, soit sur les mosaïques. On a retrouvé à Pompéi des enseignes professionnelles, à l'extérieur des échoppes d'artisans : ce sont des *tituli picti* semblables aux affiches électorales et à diverses annonces (jeux du cirque, enchères, locations...). Un écriteau annonçait la présence de telle ou telle à l'entrée de chaque cellule du lupanar, mais nous n'avons que des témoignages littéraires sur ce type de *titulus* (voir les *inscriptae cellae* de Martial, *Épigrammes*, XI, 45, 1 et lire son contemporain Juvénal, à propos de Lycisca, *Satires*, VI, 123 ; voir encore Pétrone, 7, 3).

En marge des contributions portant sur les marques de fabriques, nous pourrions nous demander si certaines n'étaient

pas devenues le nom même du produit comme nos modernes Kleenex, Hoover, Macintosh. On peut aussi retourner la question : il apparaît dans la littérature latine des noms de produits qui sont déjà des marques commerciales, en particulier lorsqu'ils incluent une référence au nom de l'inventeur ou du producteur. Bien souvent, il s'agit de dérivés en *-āno* sur un nom propre. R. Marichal en avait rencontré plusieurs à la fois dans les noms de potiers (*Arīcani*, uniquement dans des graffites ; *Liciniana*, uniquement estampille) et dans les noms de vases : *Juliani* « vases à la façon de Julius ? » (Marichal, 1988, cf. Mar. 15 et Mar. 90).

Le suffixe a de nombreux emplois déjà bien connus : dérivés de noms de lieux s'appliquant aux vins (*Massilianum*) ou à toute sorte d'autres produits, comme les poteries, *patella Cumana*, *vasa Samiana*, à côté de *-āno* : *testae Aretinae*, *calices Surrentini*, *Saguntini*. Mais à partir de noms de personne, il s'agit le plus souvent des produits de luxe. À partir des *Épigrammes* de Martial, on peut citer le *Cosmianum* « [parfum] de Cosmius » (I, 88, 2 et XI, 15, 6) ou *Cosmi alabastra* « fioles de Cosmius » (XI, 8, 9) du nom d'un parfumeur célèbre ; les *plumbea Nicerotiana* (VI, 55, 3) sont aussi des baumes, commercialisés dans des boîtes en plomb, par le parfumeur Nikeros ; les *vera Gratiana* (IV, 39, 6) sont de « véritables [vases d'argent ciselés par] Gratius », artiste italien mentionné aussi par Pline. Les livres ou cahiers de format réduit sont surnommés : *Vitelliani* (II, 6, 6 et XIV, 6, 3), du nom d'un certain *Vitellius*, producteur ou inventeur. Dans certains cas, en effet, on ne connaît pas bien la valeur de l'épithète, par exemple comment expliquer l'épithète de la *ruta Capelliana* (XI, 32, 17) – « rue commercialisée par l'épicier Capellius ? », ou bien est-ce qu'elle a été mise à la mode par un empoisonneur de ce nom ? la *libra Septiciana* (VIII, 71, 6), l'*argentum Septicianum* (IV.89.3), qui semblent ne pas avoir le titre ou le poids attendu, portaient-ils la marque de l'orfèvre Septicius ? Cela est encore incertain.

On le voit, les philologues et linguistes, tout comme les historiens de l'art, pourront à leur façon contribuer à l'histoire

de l'écriture. Pour l'heure, nous avons centré la réflexion sur :

- les fonctions de l'écriture dans l'organisation de la production artisanale ;
- les différents instruments de l'écriture, eux-mêmes produits artisanaux ;

En ce qui concerne les fonctions de l'écriture, il s'agit notamment de déterminer celle des estampilles sur céramique, pourquoi certaines sont-elles illisibles (cf. X. Deru, p. 133-143), pourquoi certaines autres sont-elles soudain agrandies (cf. R. Delage, p. 145-152). Deux contributions examinent en détail l'intervention de l'écriture aux différents stades de la production : d'une part, chez les potiers de La Graufesenque (cf. C. Bémont, p. 103-131), grâce au corpus exceptionnel des comptes d'enfournement retrouvés sur ce site et, d'autre part, chez les tuiliers (cf. F. Charlier, p. 67-102). La désignation précise du produit contenu dans les amphores était la condition même d'une bonne commercialisation (cf. F. Laubenheimer, p. 153-171).

Outre la contribution de D. Božič et de M. Feugère consacrée aux différents instruments de l'écriture (p. 21-41), on trouvera une étude de J. Pearce (p. 43-51) décrivant la répartition des différents documents en Grande-Bretagne (tablettes/feuilles de bois) et la possibilité de retrouver des ensembles cohérents, tels que les archives administratives.

L'acquisition de l'écriture a été abordée de façon historique et chronologique, par la datation des graffites gallo-grecs, peut-être la première forme d'écriture courante en Gaule (cf. M. Bats, p. 7-20).

L'étude de M. Feugère traite des problèmes généraux soulevés par la présence de l'écriture sur l'*instrumentum* (p. 53-65) ; elle souligne le rôle commercial de l'estampille et des marques de fabrique ; quant aux graffites, selon qu'ils sont portés sur les vases avant ou après cuisson, ils se situeront en deçà ou au-delà de la commercialisation : les premiers sont des messages internes au milieu de la production, les seconds (portés sur les vases après cuisson) sont les marques de propriété consacrant l'objet dans sa fonction ultime.